



COMMUNE DE MEX

PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE MEX

Préavis N° 5 / 2019

Mex, le 18 novembre 2019

BUDGET 2020

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité présente au Conseil général de Mex le budget 2020 en vue de son approbation.

Les postes budgétaires qui nécessitent une explication sont commentés directement dans le document « BUDGET 2020 ». Le budget tient compte de la décision du conseil général du 28 octobre 2019 qui a fixé un taux d'imposition de 59.5.

L'exercice se solde par un excédent de charges CHF 442'400.- :

après amortissements de :

- CHF 48'500.- (RC 251a)

après attributions de :

- CHF 5'800.- au fonds de réserve affecté de l'épuration
- CHF 28'000.- au fonds de réserve affecté de l'eau
- CHF 7'000.- au fonds Bobst
- CHF 100'000.- au fonds de rénovation des bâtiments

et après prélèvements de :

- CHF 4'700.- du fonds de réserve affecté de la déchetterie
- CHF 20'000.- du fonds de rénovation des bâtiments
- CHF 24'000.- du fonds de réserve provision débiteurs douteux

Autorités

Augmentation du remboursement des heures consacrées à l'intercommunal.

Administration

L'année 2020 sera une année de changement pour notre personnel communal. Notre secrétaire et notre employé communal qui prendront leur retraite bien méritée seront remplacés. A la suite de la construction des deux nouveaux bâtiments, la municipalité a décidé d'engager un(e) concierge, qui reprendra sous sa responsabilité la conciergerie et la gestion des locations des deux bâtiments ainsi que de la maison de commune, l'école, la salle villageoise et le refuge. L'augmentation du traitement du personnel est due à l'augmentation du pourcentage d'emploi de la commune et à la rétribution des mois travaillés à double pour la passation des connaissances.



COMMUNE DE MEX

Transports publics

2020 sera également une année de changement pour les transports publics. Dès le 16.12.2019 des taxis-navettes fixes seront instaurées pour trois arrêts de bus (Mex-Valeyres – Mex-village – Croix du Péage) à 6h.20 et 7h.20 puis en sens inverse à 18h15 et 19h15 du lundi au vendredi. De plus, il y aura un service de taxi-bus sur demande du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et les samedi-dimanche de 6h00 à 20h00. Il est prévu un départ toutes les heures (à heure pleine) sur réservation par téléphone au plus tard 30 minutes avant le départ. Ce service sera gratuit pour nos habitants.

Recettes fiscales

Les recettes des personnes physiques sont en légère hausse, mais ont été adaptées au taux d'impôt de 59.5. Elles peuvent fluctuer en fonction du nombre d'arrivées et de départs de contribuables, de leur capacité contributive et d'éventuels remboursements ou suppléments pour les périodes de taxation précédentes. Les recettes des personnes morales sont en hausse, dues aux bons résultats des contribuables du site en Faraz (répartition à 54.8% pour Mex, 27.6% pour Vufflens-la-Ville et 17.6% pour Villars-Ste-Croix), et ceci malgré l'impact de la RIE III. Cet impact sera réellement chiffrable après les résultats des comptes 2019-2020.

Charges cantonales

L'alimentation de la péréquation, de la facture sociale et de la réforme policière s'élève, selon le budget du Canton de Vaud basé sur les chiffres au 31.12.2018 et un point d'impôt de CHF 59'050, à CHF 2'753'600. Afin d'adapter ce chiffre au taux communal de 59.5 le total des péréquations s'élève à CHF 2'748'100, pour un point d'impôt de CHF 59'194. Afin d'anticiper une augmentation des charges lors du bouclage, nous avons budgété une provision de CHF 80'000.- en alimentation de la péréquation, de CHF 95'000.- pour la facture sociale et de CHF 10'000 pour la police.

	<i>Budget estimé</i>				
Impôts	2020	2019	2018	2017	2016
TOTAL net	3'974'600	4'385'100	4'545'969	3'886'719	3'191'683
Evolution charges cantonales					
Evolution charges cantonales	2020	2019	2018	2017	2016
TOTAL net	2'933'100	3'306'000	3'118'297	2'413'360	1'801'993
Point d'impôt	63'454	68'310	70'575	57'399	46'902
Taux communal	59.5	61	61	61	61
Nombre habitants	775	735	725	718	710
Valeur du point communal par habitant	81.9	92.9	97.3	79.9	66.1
	<i>estimé</i>	<i>estimé</i>			
Solde impôts ./ péréquation	1'041'500	1'079'100	1'427'672	1'473'359	1'389'690

Intérêts des dettes à moyen et long terme

Les intérêts sur les divers emprunts pour les deux bâtiments « Vers l'église » sont attribués par une imputation interne (22.490.0 partiel à 358.390.1). Les intérêts pour l'auberge seront intégrés à l'investissement.



COMMUNE DE MEX

Domaines et bâtiments

Tous les entretiens hors du courant sont mentionnés en regard des comptes.

Tous les frais du collège liés à l'école primaire sont remboursés à 100% par l'ASIVenoge.

Les frais engendrés par la future garderie, dans le bâtiment de l'auberge, seront remboursés à 100% par l'AJERCO.

Nous avons mandaté la gérance de Rham SA à Lausanne pour nos deux immeubles « Vers l'Eglise ». Après visite de tous les appartements, un état locatif a été convenu pour un montant annuel de CHF 613'680.-, acompte charges et parking inclus. C'est sur cette base que le mandat de 1^{ère} location et le contrat de gérance ont été signés.

Routes

Travaux courants et réfections de diverses routes.

Eclairage public

La maintenance de tous les points lumineux du village (170 points) font l'objet d'un contrat conclu avec Duvoisin Groux SA.

Ordures ménagères

Le fonds de réserve affecté à ce dicastère, s'élevant à CHF 22'657.41 au 31.12.2018, permettra de couvrir en 2019 et en 2020 les pertes budgétées à CHF 4'800.-, respectivement CHF 4'700.-. La taxe de CHF 80.- (TVA 7.7% incluse) est donc maintenue pour 2020. La situation sera revue lors de l'élaboration du budget 2021.

Réseaux d'égouts, d'épuration

Il a été décidé que le curage des canalisations EC-EU se ferait tous les deux ans.

Un crédit d'étude pour des travaux destinés à rattacher des maisons foraines aux canalisations EC-EU est budgété.

La différence entre les revenus et les charges sera attribuée au fonds de réserve affecté de l'épuration.

Instruction publique et cultes

La construction de la piscine des Chavannes a commencé début octobre 2019 et la fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2021. Un budget de CHF 5.-/habitant a été fixé pour couvrir les coûts administratifs.

L'ASIVenoge gère l'enseignement primaire tandis que l'ASICoPe gère l'enseignement secondaire. L'augmentation des coûts est principalement due aux coûts de transports, aux nouveaux frais liés au subventionnement des camps et sorties de classe et à la création de quatre classes supplémentaires avec locaux accessoires dans des pavillons à Penthalaz.

L'étude d'implantation pour un collège secondaire sur une des communes Venoge n'est plus d'actualité.

La réfection de l'église catholique de Bussigny est en cours. La participation de la commune de Mex s'élève à 4.3%

(10.0% pour Vufflens-la-Ville, 6.7% pour Villars-Ste-Croix et 79.0% pour Bussigny). Le crédit d'investissement total s'élève à CHF 1'900'000.- et les travaux devraient se terminer après l'été 2020.

Sécurité sociale

La fréquentation de notre cantine Pic'Fouls est en hausse, une moyenne d'environ 40 repas sont servis par semaine contre 30 pour l'année scolaire passée.

Les explications liées à la facture sociale sont données sous la rubrique charges cantonales ci-avant.

AJERCO: le coût budgété du parascolaire, soit garderie ou accueil en milieu familial se monte à 120.51/habitant

(CHF 107.82 en 2019). L'augmentation provient principalement de l'ouverture de la garderie à Mex en août 2020. Quant au préscolaire (UAPE unité d'accueil de la petite enfance), 10% du total est réparti par



COMMUNE DE MEX

habitant sur tout le réseau de 27 communes et le solde de 90% se calculera à la prestation par îlot. Mex fait partie de l'îlot Venoge, (six communes), comprenant deux UAPE (Penthalaz et Vufflens-la-Ville). Une UAPE à Penthalaz devrait voir le jour d'ici fin 2020. Ces montants peuvent fluctuer selon la participation des parents, le nombre d'enfants accueillis, les prestations et le changement d'année scolaire. La fréquentation des nouvelles UAPE de Vufflens-la-Ville et Penthalaz par des enfants de Mex est d'environ 15%.

Réseau d'eau

Le montant de CHF 70'000.- au budget 2019 pour le remplacement d'une conduite EP a été reporté en 2020. Ces travaux sont liés à la création d'un bouclage depuis la route de Cossonay, afin de rattacher des maisons foraines aux canalisations EC-EU.

Le prix de la vente d'eau a été augmenté de CHF 0.50/m³, le prix par m³ passant de CHF 2.- à CHF 2.50 TTC. Cette augmentation a pour but de financer les travaux mentionnés ci-dessus et de permettre de reconstituer une réserve pour les travaux à venir. En effet, certaines conduites (ch. Dernier Mur et quartier du Longet) datent de 1936, et les autres entre 1993 et 2009.

Réserves générales

Pour rappel, au 31.12.2018, le fonds de réserves générales se monte à CHF 1'543'234.85, et notre capital à CHF 583'573.55. Ces montants ne sont pas couverts par des liquidités. Le résultat 2019 devrait être sensiblement meilleur que la perte budgétée de CHF 348'800.- grâce aux revenus encaissés des personnes morales d'environ CHF 600'000.- supérieure au budget.

Le résultat 2020 de CHF 442'400.- sera couvert par le fonds de réserves générales.

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MEX

vu le préavis 5/2019 de la municipalité adopté en séance du 18 novembre 2019
ouï le rapport de la COGESFIN (commission de gestion et finances)
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

➤ d'adopter le budget 2020 déficitaire de CHF 442'400.- tel que présenté.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Gregory Wyss



La secrétaire

Brigitte Beuchat

Annexe : ment.